

# Pays basque

BAYONNE

## Crise à la SPA : les salariés dénoncent une situation « sans précédent »

Série de licenciements, sous-effectif, plus d'accueil en refuge ni en pension... Salariés, bénévoles et élus alertent sur une situation qui se détériore, au détriment des animaux. La procureure de la République a été saisie

L'ancien secrétaire général de l'association Animaux assistance Europe (AAE) - SPA Bayonne, Matthias Martinez, vient de saisir la procureure de la République de Bayonne pour dénoncer des faits susceptibles de constituer des infractions pénales. La Direction départementale de la protection des populations (DDPP) a par ailleurs déjà ordonné l'arrêt de l'activité de pension du refuge. Salariés, bénévoles et élus alertent sur une situation mettant à bout les équipes et en péril le bien-être animal. Tout bascule à l'assemblée générale du 20 mai, « là, c'est allé crescendo », témoigne une bénévole. L'accès à la réunion, où devait être votée la nouvelle présidence du refuge, est refusé à une quarantaine d'adhérents. En ressort le nom de Christophe Deray, qui succède à Joëlle Turcat au refuge, laquelle reste présidente de la fourrière.

### Vague de licenciements

Une semaine plus tard commence une série de licenciements. La directrice Argitxu Elissagaray et la secrétaire Valérie Lotz sont mises à pied dès le 27 mai, puis licenciées pour faute grave. Courant juillet, même sort pour Laura Blanckaert et Valentin Caseneuve, couple de soigneurs. D'autres procédures suivent : Aurélie Fernandez reçoit un blâme jugé « injustifié » et Juliette Gratalon est convoquée à un entretien préalable au licenciement. Anne Laveissière préfère, elle, démissionner. Vanessa Couillaud, nommée nouvelle directrice, est à son tour licenciée quelques jours après avoir soulevé des dysfonctionnements.

Le 3 juillet, dans un courrier adressé à Christophe Deray et à l'Inspection du travail, 11 salariés affirment que ces licenciements font suite à des refus d'obtempérer à des « injonctions les exposant à un risque

juridique et sécuritaire », et que « certains faits reprochés n'ont pas été abordés lors des entretiens ».

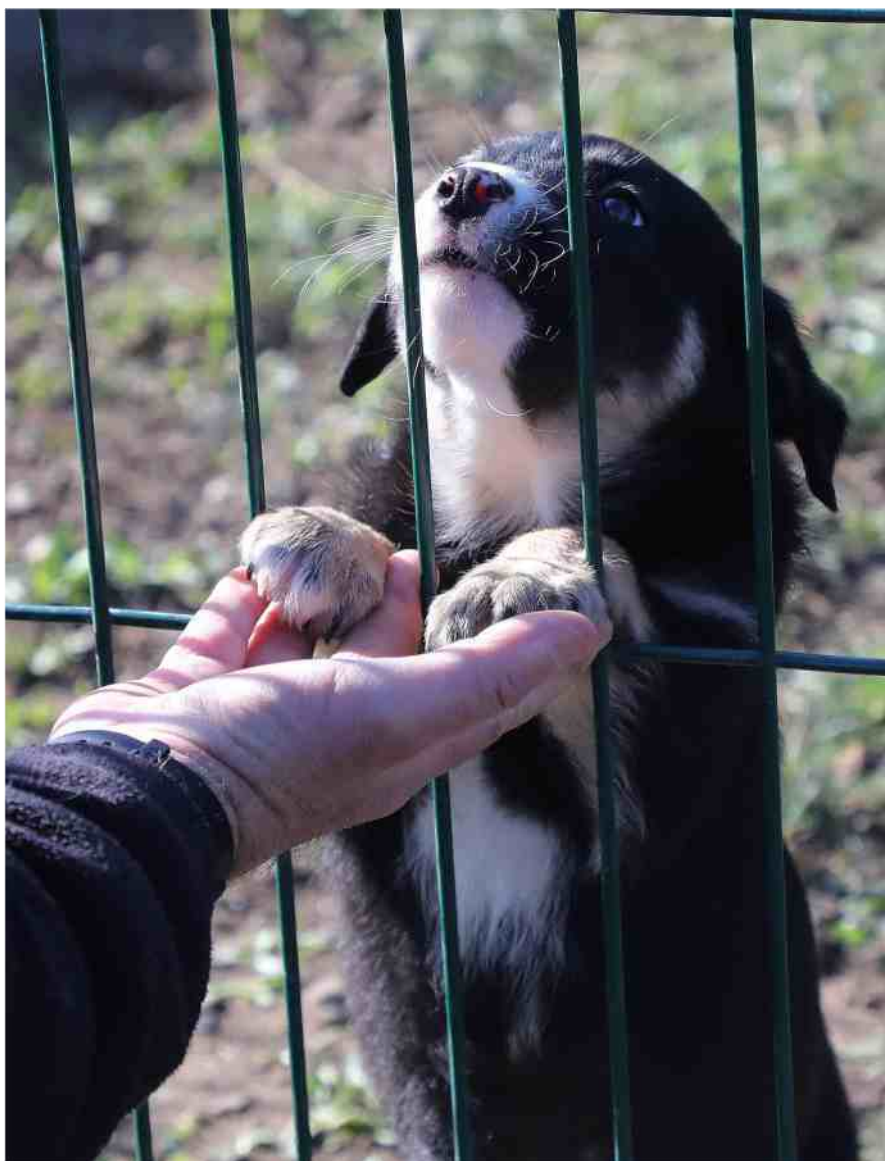
### Situation à risque

« On observe une grosse perte de compétences, sur l'administratif comme sur le regard soignant. Ce sont des métiers longs à former », résume un salarié. Plusieurs adoptants et policiers signalant des animaux errants se retrouvent sans réponse depuis le licenciement de la secrétaire. Bénévoles et salariés dénoncent un sous-effectif aggravé par une désorganisation des équipes nouvellement recrutées. « Travailler en refuge demande des compétences. Sinon, on arrive à des blessures comme a pu le vivre Malvina Bochin », insiste un salarié.

Le 9 juillet, la soigneuse expérimentée, présente au refuge depuis 2020, est mordue à la main par un chien qu'elle connaissait bien. En

### « Je n'ai connu aucun autre environnement avec autant de fatigue professionnelle »

arrêt jusqu'en septembre, elle craint « de ne pas retrouver la mobilité de son pouce ». Ce jour-là, elle était « la seule salariée habilitée à s'occuper des chiens compliqués ». Un signalement transmis aux élus du Sivu (syndicat intercommunal) recense d'autres défaillances : le 20 juillet, deux salariés récemment recrutés se disent incapables de gérer la trentaine de chiens ; le 27 juillet, faute de personnel habilité à entrer dans les box, les chiens marchent dans leurs déjections. Les auteurs précisent ne pas vouloir incriminer les nouveaux salariés, mais l'absence d'encadrement et de formation. « Un jeune en TIG (travaux d'intérêt général) s'est re-



Licenciements, démissions, menaces... La situation explosive au refuge de Bayonne fait courir des risques aux salariés ainsi qu'aux animaux.

ILLUSTRATION  
PASCAL BATS / SO

### UN CLIMAT DE PEUR

Dans sa dénonciation au parquet, M. Martinez fait état d'« intimidations ». Un épisode survenu en juin dernier a particulièrement marqué les esprits. M. Deray décrit, devant témoin, les moyens dont il dispose pour « faire disparaître » un salarié, qui sera par la suite licencié. Un climat de peur généralisé qui explique l'anonymisation de nombre de salariés et bénévoles.

trouvé seul alors qu'il n'a pas le droit d'entrer dans les box. J'en suis venue à jeter des croquettes à travers le grillage », signale une bénévole.

Côté sanitaire, depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la clinique Chatdoc ne se rend plus ni à la fourrière ni au refuge. « Depuis l'arrivée de M. Deray, on est passé d'un paiement tous les quinze jours à 19 000 euros d'impayés », précise une vétérinaire. Pour les chats, la situation est qualifiée de « dramatique » : plus de suivi des

maladies chroniques, plus d'identification, plus de vaccination. Une éducatrice spécialisée affirme, elle, ne plus être payée depuis mai. Le nombre d'adoptions a lui chuté, et près de 90 dossiers d'animaux n'auraient pas été mis à jour depuis juin.

### Service public fragilisé

Après une visite le 3 juillet, la DDPP a interdit l'accueil de nouveaux animaux, en refuge comme en pension. Conséquence en cascade : la fourrière, chargée de recueillir les

animaux errants de 22 communes, ne peut plus les transférer vers le refuge, et se retrouve à son tour dans l'incapacité d'accueillir de nouveaux arrivants, alors qu'elle est la seule à assurer ce service public dans les Pyrénées-Atlantiques.

Le 30 juillet, des élus du Sivu se sont rendus sur place pour demander des comptes sur l'utilisation de l'argent public - 300 000 euros, soit 1,72 euro par habitant - et rencontrer les salariés. « Ils s'en veulent de ne plus arriver à s'occuper des animaux », alerte une élue d'Urt. « Je n'ai connu aucun autre environnement avec autant de fatigue professionnelle », ajoute Matthias Martinez. Ni Joëlle Turcat ni Christophe Deray ne se sont présentés à cette visite. Sollicités, ils n'ont pas non plus répondu à nos demandes.

Clara Lenôtre